



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK  
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME  
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

## LA TUNISIE D'APRÈS LE 14 JANVIER ET SON ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE LES ENJEUX D'UNE RECONFIGURATION DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

### RECOMMANDATIONS PAR LE RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME

*Ces recommandations s'adressent à toutes les composantes de la société civile et politique, qu'il s'agisse du gouvernement, des partis politiques, des organisations et des associations, ainsi que des médias*

Ces recommandations s'adressent à toutes les composantes de la société civile et politique, qu'il s'agisse du gouvernement, des partis politiques, des organisations et des associations, ainsi que des médias

La Tunisie actuelle a besoin d'entamer un véritable débat sur des questions clés qui touchent directement les droits économiques et sociaux de sa population. Même si les problèmes abordés par le rapport peuvent revêtir un caractère d'urgence, il est nécessaire que ce débat de fond soit mené de manière sereine et constructive.

Sur la base du rapport «La Tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale ; les enjeux d'une reconfiguration de la politique européenne», le REMDH recommande :



## AU NIVEAU INTERNE ET À COURT TERME :

- Susciter et promouvoir un véritable débat à l'échelle nationale sur le modèle économique et social futur de la Tunisie, y compris dans ses relations avec les partenaires extérieurs, notamment l'Union Européenne ;
  - Prendre en considération les multiples inégalités, qu'elles soient inter-catégories sociales, inter-régions ou inter-génération afin de promouvoir un développement équitable, équilibré et durable
- Encourager les espaces de discussion et d'analyse pour réorienter le modèle économique en prenant en compte les revendications sociales et économiques à l'origine de la révolution, et en donnant à la représentation des secteurs les plus défavorisés et aux acteurs du mouvement toute leur place
- Entamer un débat portant sur la participation des femmes à la population active
- Ouvrir la question de la corruption, dans toutes ses composantes et dimensions, au débat public.
  - Lancer un débat sur la bonne gouvernance et la transparence dans le domaine public et dans la gestion économique du Pays. Dans ce cadre, des cellules de veille et de la lutte contre la corruption devront être créées qui couvriront notamment les divers niveaux de l'action administrative et gouvernementale.
- Lancer un exercice annuel de suivi par la société civile des progrès réalisés dans le domaine économique et social en Tunisie.
- Ouvrir le débat sur le rôle des médias en général et plus particulièrement en ce qui concerne les réformes économiques et sociales, ainsi que sur la question de la reprise en main du système éducatif
- Etant donné l'importance de disposer d'un système statistique crédible, créer un appareil statistique fiable comme outil d'analyse de la politique économique et sociale, tant sur le plan national que sur le plan régional, reflétant fidèlement la situation du pays, de la manière la plus fine et la plus pertinente possible, avec des recoupements sur les disparités de genre et de groupes d'âge. Dans ce cadre, il s'agira d'établir des indicateurs construits à partir de la prise en compte des réalités de chaque région pour l'élaboration d'une politique de développement adaptée à celles-ci.
- Ouvrir un débat sur le système éducatif et les besoins de réforme de ce secteur important



## DANS LE CADRE DES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE ET À MOYEN TERME

- Revoir la relation avec l'UE afin d'engager la renégociation des accords passés principalement dans les quatre domaines suivants :
  1. Politique migratoire : la mobilité des personnes et non pas seulement celle des marchandises et des capitaux devra être assurée. Cette mobilité ne devrait pas être sélective. Elle devrait couvrir les diverses catégories de la population.
  2. Finances publiques (actuellement en crise) : renégocier des nouveaux moyens de soutien aux finances publiques tunisiennes
  3. Relations entre l'UE et la Tunisie en matière de politique industrielle
  4. Politique agricole : nécessité de mettre en place une stratégie de valorisation de la production agricole.
- Evaluer l'impact de l'instauration de la zone de libre-échange Euro-méditerranéenne sur les droits économiques et sociaux en Tunisie

## CONCERNANT LES CHOIX DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, CONSIDÉRER LES POINTS SUIVANTS À MOYEN-TERME :

- Elaborer un cadre stratégique de réforme économique et sociale garantissant le droit à la santé, le droit à la sécurité sociale, le droit à l'éducation et le droit à un niveau de vie satisfaisant. Il s'agira de reformuler les politiques de services publics dans ce cadre, afin d'assurer l'accès égal des citoyens de toutes les régions à la santé, à l'éducation, au logement, au travail, etc.
- Elaborer une stratégie nationale pour une plus grande participation des femmes à la vie active, une vigilance de tous les instants contre toutes les formes de discrimination dans le travail, ainsi que l'établissement d'une budgétisation sensible au genre.
- Réformer le système éducatif pour améliorer l'adéquation de la formation et de l'emploi, en vue de promouvoir davantage l'emploi avec une remontée dans l'échelle de la spécialisation, la diversification économique et l'employabilité
- Plus spécifiquement, repenser la définition des politiques économiques et sociales en insistant particulièrement sur les éléments fondamentaux tels que :
  - Le rééquilibrage des investissements et des incitations économiques au niveau régional



- Le rééquilibrage des investissements et des incitations économiques au niveau sectoriel, entre secteurs on-shore et off-shore, en favorisant la mise en valeur du secteur agricole et un en recherchant l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur off-shore et la revalorisation de l'emploi qualifié dans ce secteur
- Repenser la politique de l'emploi, en insistant notamment sur l'insertion des diplômés et la création d'emplois qualifiés, et en partant non de la flexibilisation accrue de la main d'œuvre mais justement d'une réorientation du modèle et des investissements
- Rééquilibrer la politique fiscale pour accompagner ces choix économiques (incitations à l'investissement dans les régions et secteurs plus nécessaires, et en faveur des secteurs employeurs de main d'œuvre qualifiée) ainsi que pour obtenir une meilleure répartition de la richesse entre capital et travail et soulager les couches défavorisées sur qui la fiscalité (directe et indirecte) pèse relativement le plus.
- Redéfinir aussi le système d'incitation fiscale, de façon à ce qu'il soit moins favorable à l'emploi non qualifié et qu'au contraire de ce qui se passe aujourd'hui, il bénéficie davantage aux entreprises employant de la main d'œuvre qualifiée.
- Redéployer les services publics (avec la conclusion d'un moratoire sur la privatisation et sur les coupes budgétaires) de manière à :
  - Garantir l'accès égal de tous les citoyens dans toutes les régions aux services publics
  - Assurer un meilleur ciblage du bénéfice de la gratuité des services publics (notamment les services de santé)
- Définir une politique environnementale claire qui prenne en compte l'égalité intergénérationnelle et le développement durable et qui permette l'identification de solutions adéquates aux problèmes de la pollution et de l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles (désertification, salinisation des eaux ...)

Ce rapport est publié grâce au généreux soutien de la Commission européenne, l'Agence de Coopération Espagnole pour la Coopération internationale et le Développement (AECID), l'Agence suédoise de coopération au développement (SIDA) et l'Agence danoise d'aide au développement internationale (DANIDA)



Le contenu de ce rapport appartient au Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme et ne peut en aucun cas être perçu comme reflétant la position ces institutions